

FIDUCIAIRE|SUISSE section vaudoise**vous propose ses prochains séminaires pour l'année 2022****Contrôle restreint & Co**

Jeudi 20 janvier 2022**Hôtel de la Paix, Lausanne****08h30 - 17h00**

Prix : CHF 680.- (CHF 600.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

Comment bien commencer l'année ? Juste avant de débiter la période intense des révisions ? Par un séminaire sur le contrôle restreint ! Histoire de se replonger dans le vif du sujet, nous allons échanger comme à son habitude, sur tous les points cruciaux que le réviseur doit contrôler, interpréter et analyser.

Management letter, postposition de créance, annonce au juge, sont quelques exemples de sujets qui seront décortiqués. Egalement à l'ordre du jour, une rétrospective sur les rapports rendus en période de COVID-19. En janvier 2021, nous avons examiné ce qu'il était attendu du réviseur et comment s'y préparer, un an après, il est temps de faire un constat, que s'est-il donc vraiment passé ?

Et puis, nous reviendrons sur le thème de l'assurance qualité notamment avec diverses situations vécues par les surveillants et finalement, un peu de jurisprudence afin d'en retirer quelques enseignements.

Benjamin Chapuis : Expert-comptable diplômé, prof. Haute école de gestion Arc, Neuchâtel – Qualité et Conseils Sàrl Neuchâtel

Yanick Platel : Expert fiduciaire diplômé, Platel Conseil & Audit SA à Lausanne

Techniques comptables

Jeudi 10 février 2022**Hôtel de la Paix, Lausanne****08h30 - 17h00**

Prix : CHF 680.- (CHF 600.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

Bien qu'il n'y ait pas ou peu de changement dans la législation et la pratique dans le domaine de la comptabilité, il est toujours essentiel de rester bien avisé. Une actualisation de certains aspects comptables rencontrés lors de situations complexes sera proposée par Monsieur Darbellay. Il traitera notamment les assainissements, les agios, les réévaluations ou encore les capitaux propres et leurs impacts fiscaux. L'activation des frais R&D sera également abordé.

D'autre part, un tour d'horizon de l'annexe aux comptes sera fait tout en soulignant l'importance du contenu, des différences selon la taille des entreprises et de la responsabilité du rédacteur.

Enfin, Monsieur Darbellay évoquera les principales évolutions du nouveau droit de la société anonyme. En attendant la probable date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023, nous anticiperons les réflexions qui devront être faites.

Yves Darbellay : Expert-comptable diplômé, Directeur-Associé chez Fiduciaire FIDAG SA, chargé de cours à HEC Lausanne et à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne, membre de la Commission d'audit d'EXPERTsuisse.

Crédits Covid-19 – retour d'expériences

Jeudi 16 juin 2022

Hôtel de la Paix, Lausanne

08h30 – 12h00

Prix : CHF 420.- (CHF 350.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

Mars 2020, tout s'arrête. Confinement et début de panique pour les entreprises. En toute hâte, dans le but d'atténuer les conséquences du coronavirus, la Confédération met en place des crédits bancaires transitoires cautionnés. En quelques heures, les montants sollicités par les entreprises sont versés.

Les entreprises qui ont bénéficié de ces aides doivent respecter les règles fixées par l'ordonnance d'urgence puis la loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19.

La plupart des entreprises ont sollicité et utilisé de bonne foi ces crédits Covid-19. En tant que conseiller ou réviseur, nous sommes contraints de prendre position ou de conseiller nos clients.

Monsieur Balimann nous présentera différentes situations délicates ou non. A travers ces cas, nous étudierons les aspects comptables. Nous prendrons également en compte le rôle du réviseur ainsi que ses devoirs et obligations. M. Wenger nous permettra de comprendre les enjeux et répercussions des différentes situations présentées du point de vue de Cautionnement romand. Le but de cette matinée est de présenter un retour d'expériences des conséquences juridiques et financières afin de trouver ou présenter des pistes de solutions.

Gérald Balimann : Expert-comptable diplômé, Associé chez Fiduciaire Fidinter

Christian Wenger : Directeur de Cautionnement romand

Actualités fiscales, plan d'intéressement et prévoyance professionnelle, assainissement

Lundi 12 septembre 2022

STCC, Ecublens

08h30 - 17h00

Prix : CHF 680.- (CHF 600.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter notre rendez-vous annuel de la fiscalité.

Comme chaque année, les tribunaux suisses rendent des arrêts qui ont un impact important dans le traitement des dossiers de nos clients.

Durant la journée, nos intervenants nous présenteront et commenteront les différentes jurisprudences rendues par nos instances fédérales et cantonales durant les derniers mois.

Parfois, même pour des entreprises relativement petites, un entrepreneur souhaite mettre en place un plan d'intéressement de ses collaborateurs en vue de les récompenser et / ou en vue de transmettre son entreprise.

Une autre manière de rémunérer / d'attirer des collaborateurs compétents est soit de prévoir un système d'indemnités de départ soit d'améliorer la prévoyance professionnelle. Ces différents systèmes ont à chaque fois des répercussions fiscales tant pour l'entreprise que pour les collaboratrices et collaborateurs.

Par ailleurs, le contexte économique-politique parfois difficile que doivent affronter nos PME nécessite la réalisation de différentes mesures d'assainissement pour assurer la pérennité de ces entreprises. Ces aspects couvrant les incidences juridiques, comptables et fiscales seront également abordés au cours de cette journée.

A travers différents cas pratiques, nos intervenants nous présenteront les différentes opportunités et risques en lien avec ces sujets.

Divers sujets d'actualité seront également traités (modifications législatives dans le canton de Vaud au 1^{er} janvier 2022, etc.)

Pierre Dériaz : Directeur, responsable de la Division de la taxation, Administration cantonale des impôts, Lausanne

Anabelle Koch : Responsable du CC Economique PP

Cédric Stucker : Expert fiscal diplômé, administrateur de Fiscaplan SA à Yverdon-les-Bains

Sébastien Liaudet : Expert fiscal diplômé, directeur de Fiscaplan SA à Yverdon-les-Bains



Charmey (réservé aux membres Fiduciaire|Suisse)

Judi 6 et vendredi 7 octobre 2022

Hôtel Cailler, Charmey
08h30 - 16h45

Places limitées

Prix : CHF 1'500.- tout inclus (repas, boissons, logement, entrée aux bains)

En exclusivité pour nos membres, nous proposons un rendez-vous annuel de deux jours privilégiés de formation et de partage. Ces deux journées sont réparties en quatre ateliers dynamiques.

Judi 6 octobre 2022

8h30-12h00 : Approche patrimoniale globale

Lors des différents échanges avec nos clients, nous abordons régulièrement des questions liées à leur patrimoine privé. Quel type de prévoyance choisir, quels seront les revenus à la retraite, quels sont les enjeux successoraux et matrimoniaux de ces choix, etc... Toutes ces questions nécessitent souvent une approche globale tant sur le point de vue financier que fiscal.

A travers des cas pratiques, Messieurs Bronner et Tamburini nous apporteront une réflexion à 360° sur la situation patrimoniale d'un client. Nous étudierons les stratégies possibles permettant l'optimisation des revenus ainsi qu'une pérennisation du patrimoine.

Christian Bronner : Juristes-fiscaliste, Expert en finance et investissement diplômé, Administrateur du Cabinet fiscal et patrimonial BTR à Lausanne

Marco Tamburini : Planificateur financier, Expert en finance et investissement diplômé, Administrateur du Cabinet fiscal et patrimonial BTR à Lausanne

13h30-16h45 : D'Humain à Humain

Nous parlons de congruence lorsque la personne est en accord avec ce qu'elle dit, montre et vit émotionnellement au moment de la communication interpersonnelle. Chaque jour, nous sommes en interaction avec nos clients, partenaires, collaboratrices et collaborateurs et famille. Parfois ces échanges sont plus difficiles ; détecter les émotions et les états internes de notre interlocuteur ou de soi-même nous permettrait de poursuivre différemment ces échanges.

A travers cet atelier, Mme Matteucci nous permettra d'améliorer la compréhension de notre comportement ainsi que celui de notre interlocuteur. Mme Matteucci partagera avec nous son expérience qu'elle a acquise lorsqu'elle forme des policiers, experts en négociation ou en gestion de conflit.

Caroline Matteucci, master coach, titulaire d'un eMBA, profiler en analyse de la congruence, leadership, fondatrice de CM profiling et de Cryfe.

Vendredi 7 octobre 2022

8h30-12h00 : TVA

Cette année encore nous avons le privilège d'avoir la présence de l'AFC, division de la TVA, par le biais de Monsieur Umberto Ottavianelli. Pouvoir ainsi partager sur la bonne pratique et les nouveautés est capital pour l'activité au sein de nos fiduciaires.

Nous aborderons le sujet de la succession fiscale, la TVA dans le domaine de la santé ainsi que quelques spécificités de la TVA dans les collectivités publiques notamment, en lien avec ses services autonomes. En seconde partie de présentation, nous reviendrons bien entendu sur les actualités en matière de TVA et sur les éventuelles nouvelles jurisprudences.

Umberto Ottavianelli : Chef remplaçant Division Contrôle externe - TVA à Berne

13h30-16h45 : Comptabilité

Nous le savons tous, le nom « fiduciaire » est issu du latin et fait allusion à la confiance. Et alors, de nos jours, qu'en est-il ? Nos clients ne viennent plus nous déposer leur patrimoine contre bonne surveillance mais continuent néanmoins de nous confier leurs soucis, leurs ambitions ou leurs obligations administratives. Plus qu'une fiduciaire, nous sommes leurs mentors et ils attendent de nous des réponses à toutes leurs questions, en d'autres termes, ils attendent de nous « un conseil global d'entreprise ».

Monsieur Yanick Platel nous emmènera donc sur ce chemin tout en se basant déjà sur le nouveau droit de la société anonyme. Un échange transversal pluridisciplinaire vous sera proposé...

Yanick Platel : Expert fiduciaire diplômé, Platel Conseil & Audit SA à Lausanne

Le jeudi en fin de journée, une partie récréative ainsi qu'un repas en commun est organisé pour tous les participants.

Le nombre de place est limité afin d'encourager l'interactivité entre participants et intervenants. Vous êtes cordialement invités à intervenir, partager et exposer vos interrogations.

INSCRIPTIONS AUX SÉMINAIRES 2022**Inscriptions possibles en ligne sur www.fiduciairesuisse-vd.ch**

- 20.01.22** (1 jour) **Révision (Lausanne)**
(B. Chapuis, Y. Platel)
CHF 680.- pour les non-membres / CHF 600.- pour les membres
- 10.02.22** (1 jour) **Techniques comptables (Lausanne)**
(Y. Darbellay)
CHF 680.- pour les non-membres / CHF 600.- pour les membres
- 16.06.22** (1/2 jour) **Crédit Covid-19 (Lausanne)**
(G. Balimann et Ch. Wenger)
CHF 420.- pour les non-membres / CHF 350.- pour les membres
- 12.09.22** (1 jour) **Actualités fiscales (Ecublens)**
(P. Dériaz, A. Koch, C. Stucker, S. Liaudet)
CHF 680.- pour les non-membres / CHF 600.- pour les membres
- 06-07.10.22** (2 jours) **Charmey (réservé aux membres Fiduciaire|Suisse)**
(Ch. Bronner, M. Tamburini, C. Matteucci, U. Ottavianelli, Y. Platel)
CHF 1'500.- *tout inclus (repas, boissons, logement, entrée aux bains)*

Nom, Prénom

Société

Rue, NPA/Ville

Téléphone

E-mail

 membre FIDUCIAIRE|SUISSE

Section : _____

Intolérances alimentaires : _____

Les prix indiqués incluent l'inscription au cours, la distribution du matériel de cours, le repas de midi (pour les séminaires d'un jour) et les collations. En cas d'inscriptions à plusieurs cours en 2022, un rabais sera accordé : 5% pour 2,5 jours de formation, 10% pour l'ensemble des formations.

Conditions de participation

Les inscriptions seront validées par ordre d'arrivée. Le délai d'inscription est fixé à 30 jours avant la date du séminaire. Une confirmation vous sera envoyée après votre inscription, suivie d'une facture à régler avant le séminaire. Une attestation vous sera remise à l'issue du séminaire. Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant pour toute la durée du séminaire (auquel cas le statut du participant réel sera considéré), sinon les frais d'annulation seront les suivants : jusqu'au délai d'inscription : sans frais, après le délai d'inscription et jusqu'à 7 jours avant le séminaire : 50% du prix du séminaire, moins de 7 jours avant le séminaire ou en cas de non-participation : 100% du prix du séminaire.

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions de participation et d'annulation et je les accepte.

Lieu/Date

Signature

Inscription à retourner à :

FIDUCIAIRE|SUISSE section vaudoise, p.a. mafidu.com fiduciaire SA Nicole Devallonné,
Rte de Moudon 7, CP 15, 1410 Thierrens

ou par email : formation@fiduciairesuisse-vd.ch Fax 021 905 48 64 Renseignements : 079 671 10 12